

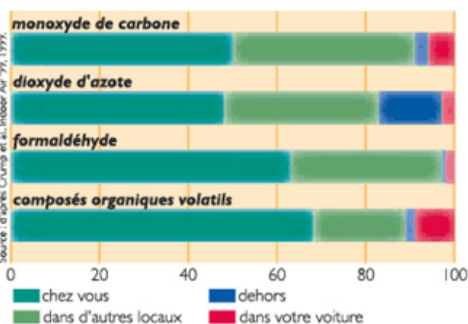
Avec le soutien de :



LA POLLUTION DE L'AIR INTERIEUR

DES POLLUANTS MULTIPLES

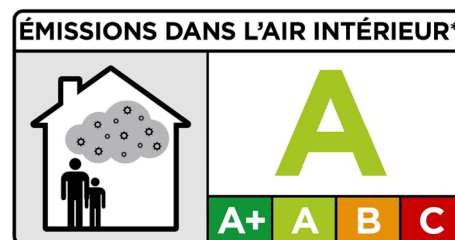
Les polluants intérieurs aussi appelés composés organiques volatiles (COV) regroupent une multitude de substances d'origine soit naturelle soit humaine. Ils sont toujours composés de l'élément carbone et d'autres éléments tels que l'hydrogène, l'oxygène, le soufre, ... Leur volatilité les amène à se propager plus ou moins dans l'espace avec des impacts divers sur l'environnement et sur notre santé. Par exemple, on constate le développement de maladies respiratoires type asthme, notamment chez les enfants qui passent, en moyenne, 90% de leur temps dans des espaces clos.



L'aération naturelle permet d'éliminer une partie de ces polluants mais est insuffisante. En effet, nous passons en moyenne 14h dans notre logement, d'où l'importance de limiter la présence des polluants en amont.

L'ETIQUETTE EMISSION DE POLLUANTS

Depuis le 1er janvier 2012, les nouveaux produits de construction et de décoration mis sur le marché sont munis d'une étiquette. Cette étiquette indique de manière simple, le niveau d'émission du produit en polluants volatils. Ce niveau d'émission est indiqué par une classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes).



Cette étiquette permet de choisir des produits d'entretien, de décoration ou encore de bricolage, faiblement émetteurs de polluants. Certains gestes simples peuvent également limiter cette pollution. Par exemple, les aérosols mais également les moquettes ou les tapis sont des éléments vecteurs de pollution de l'air intérieur. Actuellement, les produits concernés par cette affichage obligatoire sont les produits de construction ou de revêtement de murs, sols ou plafonds employés à l'intérieur des locaux ainsi que les produits utilisés pour leur application. D'ici septembre 2013, tous les produits vendus en France devront posséder cette étiquette.

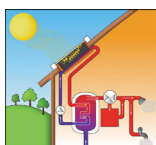
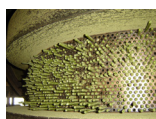
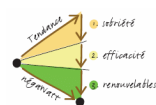
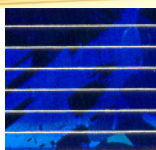
La ventilation.

La ventilation naturelle est nécessaire mais rarement suffisante pour un renouvellement d'air efficace du logement. Dans certains cas, pour cause de nuisance sonore ou olfactive, il s'avère difficile voire impossible d'aérer naturellement. La ventilation mécanique contrôlée (VMC) devient alors la seule solution efficace pour extraire l'air vicié. Il en existe trois types :

- la VMC simple flux autoréglable, avec un débit d'air extrait constant quel que soit le taux d'humidité intérieure et la pression extérieure,
- la VMC simple flux hygro-réglable dont le débit d'air extrait varie en fonction de l'humidité et de la pression ce qui permet de limiter en partie les pertes de chaleur,
- la VMC double flux permet grâce à la récupération des calories contenues dans l'air extrait de préchauffer l'air entrant. Ce système est une source d'économies d'énergie.

Contacts

ESPACE INFO → ENERGIE - 1 Boulevard de la République 47300 Villeneuve sur Lot
05 53 71 05 34 - arpenergie@wanadoo.fr - CPIE 05 53 36 73 34 - arpe.47@wanadoo.fr



L'ESPACE INFO → ENERGIE est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
1 boulevard de la République - 47300 Villeneuve sur Lot

Conseils gratuits, objectifs, indépendants

**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

ACTIVITES :

- 11 et 30 janvier : Animation Planète Précieuse au Lycée Etienne Restat.
- 12 janvier : Présentation du dispositif Agenda 21 scolaire à l'ensemble des acteurs du collège de Monflanquin.
- 19 janvier : Visite d'entreprises de production de matériaux écologiques pour l'habitat, dans les Landes.
- 1er février : 9ème session du Conseil général des jeunes.
- 11 février : L'EIE du CPIE participera au forum sur les énergies renouvelables à Agen.
- 14 février : 1er COPIL Agenda 21 scolaire au collège Chaumié à Agen.
- 2, 3 et 4 mars : Stand EIE du CPIE au salon de l'habitat de Villeneuve/Lot avec accueil de l'Adil 47 sur le stand EIE.
- 8, 14 et 22 mars : Interventions sur les éco-gestes à la demande du Centre-médico Social de Cancon.
- 17 mars : Visite d'une maison neuve construite en paille à Monflanquin.
- 26 et 27 mars : Rencontre régionale Espace INFO ENERGIE délocalisée à Pau.

RENDEZ-VOUS :

- 1er au 7 avril : Semaine du Développement Durable.
- 12 avril : Agenda 21 scolaire au collège de Monflanquin.
- 11 au 13 mai : Stand INFO ENERGIE aux Journées Aquitaine Nature 2012.
- 19 mai : Foire internationale de Bordeaux, présence du conseiller INFO ENERGIE du CPIE sur le stand Ademe.
- 25 mai : 1ère réunion d'information Agenda 21 scolaire au collège Théophile de Viau au Passage d'Agen.
- 30 mai : 11ème et dernière session du Conseil général des jeunes du Lot et Garonne.
- 2 juin : Assemblée générale de l'association du CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot.
- 21 juin : Rencontre régionale des Espaces INFO ENERGIE Aquitains à Bordeaux.
- 28 et 29 juin : Rencontre nationale des Espaces INFO ENERGIE à Angers.

Z M

FORMATIONS AUX ECO-GESTES – Mars 2012

CANCON

Suite à la mise en place de permanences délocalisées à Cancon, l'Espace INFO ENERGIE du CPIE est intervenu auprès d'un public en précarité énergétique (difficultés à payer les factures d'énergie). Les interventions se sont déroulées en mars, à l'initiative d'une assistante sociale du Centre Médico-social de Villeneuve/Lot, intervenant sur le territoire Canconnaise. Ainsi les 8, 14 et 22 mars ont eu lieu 3 formations sur 3 thématiques : l'énergie, les déchets et l'eau. Après une brève introduction, un échange constructif autour de l'étude des factures a été lancé, car comprendre ce que l'on paye est la première étape pour payer moins.



Le 8 mars à Cancon, les intervenants, Anne Mary Maury et Louis Fasanino sont entourés des participants. (Photo du journal La Dépêche)

Contacts



ESPACE INFO → ENERGIE - 1 Boulevard de la République 47300 Villeneuve sur Lot
05 53 71 05 34 - arpenergie@wanadoo.fr - CPIE 05 53 36 73 34 - arpe.47@wanadoo.fr